

# Lettre d'information # Juin 2022

## Retour sur la concertation préalable du public

### Un temps d'échange et d'écoute qui a mobilisé

Du 26 octobre au 21 décembre 2021, Bordeaux Métropole organisait une concertation préalable du public sur le projet Champ captant des landes du Médoc sous l'égide de deux garantes de la Commission Nationale du Débat Public. De multiples événements organisés à travers le territoire ont rythmé ce temps d'échanges et d'écoute : réunions publiques thématiques, débats d'expert ou encore audiences publiques. La concertation a mobilisé les acteurs et habitants du territoire, toujours dans un climat serein.

### 6 demandes de précisions et 6 recommandations

A l'issue de la concertation, les garantes ont rendu leur bilan le 21 janvier suivant, soulignant la prise en compte par Bordeaux Métropole de leurs recommandations pour permettre le respect du droit à l'information et à la participation du public, ainsi que la qualité de son implication dans l'organisation de cette concertation et l'écoute de leurs demandes.

Par ailleurs, les garantes ont formulé sur la base des contributions apportées par le public :

- > 6 demandes de précisions notamment sur la méthode d'évaluation des impacts du projet, ou encore les modalités de partage de la ressource intégrant une vision prospective
- > 6 recommandations portant notamment sur l'analyse des propositions formulées lors de la concertation, la constitution d'un comité de suivi du projet avec une gouvernance plurielle, des modalités de garantie de transparence de l'observatoire du champ captant, ou encore la poursuite de la concertation des territoires et du public dans la suite du projet.

Retrouvez le bilan des garantes, ainsi que les engagements de Bordeaux Métropole sur le site de la participation dédiée au projet <https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/concertation-prealable-champ-captant-des-landes-du-medoc>.

#### La concertation en chiffres

**242** participants aux réunions publiques  
**979** vues en direct et replay sur la chaîne Youtube  
**3542** visiteurs sur le site de la plateforme participative  
**1060** visiteurs sur la page actualité du projet  
**10** contributions sur les registres papier  
**58** avis en ligne  
**79** contributions hors ligne  
**8** courriers postaux

### Bordeaux Métropole s'engage

Par délibération en date du 25 mars 2022, le conseil métropolitain de Bordeaux Métropole a décidé de prendre en compte l'ensemble des demandes de précisions et recommandations des garantes d'ici le dépôt du dossier d'enquête publique. Certaines actions nécessitant peu d'interfaces pourront être élaborées rapidement. D'autres, comme la mise en place d'une gouvernance plurielle, devront se construire avec l'ensemble des parties prenantes du projet. D'ores et déjà, Bordeaux Métropole va mettre en œuvre les actions suivantes :

- > Rendre les études scientifiques plus accessibles et pédagogiques;
- > Développer la communication autour du projet;
- > Associer autant que possible les territoires dans les choix techniques du projet;
- > Favoriser la co-construction avec les parties prenantes de l'observatoire du champ captant, qui vise à établir un état des lieux du territoire directement impacté par l'implantation du projet et de le suivre au cours du temps;
- > Relancer les discussions avec le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest pour un système de compensation en cas de préjudice avéré par le projet sur la production sylvicole.

Bordeaux Métropole a ainsi confirmé son engagement de porter la maîtrise d'ouvrage du projet Champ captant des landes du Médoc dans le cadre d'un consensus le plus large possible avec les collectivités et les syndicats concernés, permettant d'établir les bases d'un partenariat solidaire.